

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li> <li>● 16 à 28 pages ..... 600 F</li> <li>● 32 à 44 pages ..... 1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages ..... 1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 10 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO ..... 500 F</li> </ul>

*NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations) .....	1
Récépissés de déclaration d'associations .....	15
Avis de pertes de titres foncières.....	22

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

##### CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

##### AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de Lomé, Kpalimé, Tsévié, Kara, Sokodé, Notsè, Sotouboua, Aného et Vogon.*

Suivant réquisition, n° 22926 déposée le 03-01-2002. M. ETEY-BENISSAN Etey, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 84 ca, situé à Lomé connu sous le nom d' Aflao Gakli et borné au nord par la voie ferrée Lomé-Kpalimé, au sud par le lot n° 497, et à l'est par une rue de 14 m et à l'ouest par le lot n° 498 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22933 déposée le 04-01-2002 M. AGBALETI Dossè, profession de commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1 ha 03 a 33 ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Nyakpé et borné au nord par Agbaleti Ayao Edoh, au sud par la collectivité FINI Yawo, à l'est par la collectivité Noukafo et à l'ouest par LAWSON Djeckly.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22934 déposée le 04-01-2002. M. AGBALETI Ayao Edoh, profession de commerçant., demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1 ha 00 a 15 ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Nyakpé et borné au nord par la route Tsévié-Keve, au sud par la propriété Agbaléti Dossè, à l'est par la collectivité NOUKAFO et à l'ouest par LAWSON Djécky Emile.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22961 déposée le 09-01-2002. M. OLABI IRE DA-CRUZ, profession de fonctionnaire d'information, demeurant et domicilié à Lomé-Adougba à Agoè, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2 a 98 ca, situé à Lomé, préfecture du Golfe connu sous le nom d' Agoè Nyivé et borné au nord et à l'ouest par des rues en projet de 12 m et de 18 m, au sud par le lot n° 89 et à l'est par le lot n° 88B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22964 déposée le 15-01-2002. M. APETOH K. Agbo-Le Kamé, profession de cinéaste, demeurant et domicilié à Lomé-Aflao, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 ha 00 a 60 ca, situé à Notsé, connu sous le nom de Kologodo et borné au nord, à l'est et à l'ouest par la collectivité AFATCHAO-BIAKOU, et au sud par la route Notsé-Agou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22966 déposée le 15-01-2002. M. ATIKPO Komla Kuma, profession d'agent de la Lonato, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 01 ca, situé à Lomé connu sous le nom de Bè-kpota et borné au nord par une rue de 14 m, au sud par le lot n° 480, à l'est par le lot n° 456 A et l'ouest par le lot n° 455.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22980 déposée le 17-01-2002. Mme Edwige Ayélé ATAYI, profession d'artiste, demeurant et domiciliée à Paris, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 61 ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Hedzranawoé et borné au nord par le lot n° 72, au sud par le lot n° 76, à l'est par le lot n° 75 et à l'ouest par une rue en projet de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22982 déposée le 17-01-2002. M. DJETABA Djibanta Dowta, profession de directeur financier, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 00 ca, situé à Lomé-Agoényivé connu sous le nom de lotissement gendarmerie et borné au nord par une rue non dénommée, au sud par le lot n° 934, à l'est par le lot n° 937 bis et à l'ouest par le lot n° 936.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22994 déposée le 22-01-2002. M. SAMA KEZIE, profession de contrôleur des douanes, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 8 a 72 ca, situé à Agoényivé, préfecture du Golfe connu sous le nom de Fiove et borné au nord par les lots n° 1286 et 1285, au sud par les lots n° 1290 et 1289 à l'est par le surplus du lot n° 1287 et à l'ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22996 déposée le 22-01-2002. Mme AGBOVI Afiyo, épouse SEDEDJI, profession de commerçant, demeurant et domiciliée à Lomé Agbalépédogan, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain

ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 32 ca, situé à Lomé Agoènyivé, préfecture du Golfe connu sous le nom de Zone centrale nord et borné au nord par une rue non dénommée de 14 m, au sud par le lot n° 351, à l'est par le lot n° 352 et à l'ouest par le lot n° 348.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23021 déposée le 25-01-2002. M. AGBA ESSOUWEDEOU, profession de secrétaire général des finances, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 99 ca 76, situé à Lomé-Aflao Agbalépédogan et borné au nord par le lot n° 1446, au sud par le lot n° 1444, à l'est par le lot n° 1436 et à l'ouest par une rue non dénommée de 18,00 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23027 déposée le 25-01-2002. Mme GABA-DOVI Ayoko Délali Gisèle, profession de commissaire-priseur, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 ha 34 a 55 ca, situé à Vogan Amoinndji connu sous le nom d'Agogbezin et borné au nord par la collectivité Assougué Sédonou et la propriété Alipoé, au sud par la propriété Dibo Kodjovi, à l'est par la collectivité Houssou, à l'ouest par la propriété Zébada.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23028 déposée le 25-01-2002. Mme GABA-DOVI Ayoko Délali Gisèle, profession de commissaire-priseur, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 ha 64 a 11 ca, situé à Vogan Amoinndji connu sous le nom d'Agogbezin et borné au nord par la collectivité Klouvi Sossa, au sud par la collectivité Amenoudji, à l'est par les collectivités Dedjo et Koumébio Kpaglokpo et à l'ouest par la collectivité Koumedji Kovi

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23030 déposée le 25-01-2002. Mme GABA-DOVI Ayoko Délali Gisèle, profession de commissaire-priseur, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10 ha 62 a 49 ca, situé à Vogan Amoinndji connu sous le nom d'Agogbezin et borné au nord par les propriétés Ademeglo Kossi, Adoboe Melafu, Abotsi Agbewoglo et la collectivité Guegue Apénouglo, au sud par Kpeyaka Djimétri, Amenoudji Kossi, Alémilouwoe Koffi, à l'est par Koumondji Kovi, à l'ouest par Agnide mawoutodji Agoè et Assogue Sédonou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22036 déposée le 28-01-2002. M. AHLIDZA Komi Agbelengo, profession d'agronome, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 04 ca, situé à Lomé connu sous le nom d'Aflao Sagbado et borné au nord et à l'ouest par deux rues non dénommées, au sud par le lot n° 138 et à l'est par le lot n° 139.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23037 déposée le 28-01-2002. M. AHLIDZA Komi Agbelengo, profession d'agronome, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 98 ca, situé à Lomé-Aflao connu sous le nom de Sagbado Apédokoè et borné au nord par deux rues non dénommées, au sud par le lot n° 133, à l'ouest par le lot n° 130.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23038 déposée le 28-01-2002. M. AHLIDZA Komi Agbelengo, profession d'agronome, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12 a 03 ca, situé à Lomé

connu sous le nom d'Aflao Sagbado Apédokoè et borné au nord par une rue non dénommée de 14 m, au sud par les lots n°s 129 et 131, à l'est par le lot n° 132 et à l'ouest par le lot n° 126.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23099 déposée le 31-01-2002. M. AGBEMABIASSE Komlan Amétépé, profession d'agent commercial, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 68 a 93 ca, situé à Lomé Agoenyivé connu sous le nom d'Ahonkpoé et borné au nord par Kponton Q. D. Ntraho, au sud par Dogbadzé Kpotsi à l'est par Koffi Ahiahonou et à l'ouest par Ahianvi Akpabé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.139 déposée le 11-02-2002. M<sup>e</sup> ACOUETAY Massan, profession d'avocat, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 8 ha 32 a 89 ca, situé à Lomé Agoenyivé connu sous le nom d'Alinka et borné au nord par la propriété Dékou WETE, au sud par la propriété AVEKON Améka, à l'est par Gbangli ADJEKPE, à l'ouest par les collectivités ADJA et ANTHONY.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. BEWELI Medébé et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23145 déposée le 15-02-2002. Mme KOUDORO Kossiwa, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2 a 88 ca, situé à Lomé Baguida et borné au nord par une rue en projet de 20 m, au sud par le lot n° 189, à l'est par une rue en projet de 14 m et à l'ouest par le lot n° 186 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23146 déposée le 14-02-2002. M. AKIBODE Alfred, profession de contrôleur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14 a 37 ca, situé à Lomé-Aflao connu sous le nom de Sagbado et borné au nord par RAS., au sud par une rue de 24 m, à l'est par le lot n° 10 et à l'ouest par passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23158 déposée le 21-02-2001. Mme HOUENASSOU Houagbé Kayissan, profession de professeur d'université, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7 a 01 ca, situé à Lomé connu sous le nom de Baguida et borné au nord par le lot n° 9, au sud par le lot n° 11, à l'est par une rue non dénommée de 14 m, à l'ouest par le lot n° 6.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23166 déposée le 25-02-2002. M. Mavor Tetey AGBODJAN, profession de professeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 26 a 33 ca, situé à Tsévié Dalavé, connu sous le nom d'Avéhomé et borné au nord et à l'ouest par la propriété SENYOU, à l'est par la propriété HAYIBO et au sud par la route Adéti-Kopé Aveta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23167 déposée le 25-02-2002. M. Mavor Tetey AGBODAN, profession de professeur, demeurant et domicilié à Lomé Tél : 225 41-08, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4 ha 51 a 35 ca 17, situé à Tsévié Dalavé connu sous le nom de Lomenyo Kopé et borné au



à l'est par le lot n° 1131 et à l'ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23226 déposée le 02-04-2002. M. BINI Essohanam, profession d'inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Kara, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4 a 21 ca, situé à Kara connu sous le nom de Tomdè et borné au nord et à l'ouest par des rues non dénommées, au sud par le lot n° 606 et à l'est par le lot n° 609.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23227 déposée le 02-04-2002. M. BINI Essohanam, profession d'inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Kara, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 36 ca, situé à Kara connu sous le nom de Tomdè site 1 et borné au nord par le lot n° 613, au sud et à l'est par des rues non dénommées et à l'ouest par le démembrement du lot n° 612.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23228 déposée le 03-04-2002. M. ADEKAMBI Ademoye Komlanvi, profession de frigoriste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4 a 71 ca, situé à Lomé connu sous le nom de Kpogan et borné au nord par une rue de 10 m, au sud par Hadze Sodokpon, à l'est par Hadzé Kodjo Raphaël et à l'ouest par Djondo..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23236 déposée le 08-04-2002. M. ALLAGLO Michel, profession : technicien de laboratoire en retraite, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande

l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37 a 40 ca, situé à Afiadegnigban et borné au nord et à l'ouest par les Héritiers Mensah, au sud et à l'est par la collectivité Akakpo-Dran Koudjossan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23237 déposée le 08-04-2002. M. DJOSSOU Djiméto, profession de directeur du CFP ABC, demeurant et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 33 a 07 ca, situé à Kpalimé, connu sous le nom de Kpéolonu et borné au nord, au sud et à l'est par des rues non dénommées, à l'ouest par l'emprise du ruisseau Kpéolo.

Il déclare que ledit immeuble appartient au Centre de formation professionnel ABC et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23239 déposée le 09-04-2002. Mme AKOUETE Ablavi, née ALAPINÌ, profession de ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7 a 73 ca, situé à Lomé connu sous le nom de Agoényivé Houmbi et borné au nord par une rue de 6 m, au sud par le lot n° 537, à l'est par le lot n° 534 B et à l'ouest par le lot n° 533.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à AKOUETE Kossi et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23254 déposée le 17-04-2002. M. DOWOU Rabiou, profession de commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 00 ca, situé à Lomé Avédji connu sous le nom d'Agetu et borné au nord par une rue non dénommée de 8 m, au sud par le lot n° 77, à l'est par une rue non dénommée de 12 m et à l'ouest par le lot n° 74.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23255 déposée le 17-4-2002. M. DOWOU Rabiou, profession de commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti situé à Lomé-Aflao-Avédji, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 2 a 97 ca, situé à Lomé-Aflao-Avédji, connu sous le nom d'Avédji et borné au nord par le lot n° 492, au sud par le lot n° 494 bis, à l'est par le lot n° 495, et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23242 déposée le 11-04-2002. Mlle LAWSON-BODY Kayi Djidjémé, profession de secrétaire, demeurant et domiciliée au Canada de passage à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 8 a 00 ca, situé à Lomé -Baguida-Avépozo, connu sous le nom d'Avépozo et borné au nord par une rue de 30 m, au sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'est par le lot n° 3 et à l'ouest par le lot n° 01.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23243 déposée le 12-04-2002. M. AGBODAN Mavor Tétey, profession de professeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti situé à Tsévié-Adéti Kopé, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3 ha 52 a 58 ca, situé à Tsévié-Adéti Kopé connu sous le nom de Agomédzogbé et borné au nord par la propriété MALIKI, au sud par la collectivité KANA, à l'ouest par la collectivité KANA et à l'ouest par la propriété MONDJRO AGBOTROU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23256 déposée le 17-04-2002. Mme BOLANLE Rashida, épouse DOWOU, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4 a 42 ca, situé à Lomé Avédji connu sous le nom de AGETU et borné au

nord par une rue non dénommée de 28 m, au sud par les lots n° 43 et 45, à l'est par les lots n° 42 bis et à l'ouest par le lot n° 44 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23257 déposée le 17-04-2002. M. DOWOU Djéliou, profession de commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 31 ca, situé à Lomé-Avédji connu sous le nom de Avédji-Agetu et borné au nord par les lots n° 44 et 46, au sud par les lots n° 45 bis et 47 bis à l'est par une rue non dénommée de 16 m, à l'ouest par le lot n° 45 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23259 déposée le 18-04-2002. M. AMOUZOU Adigou, profession de plombier-soudeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 50 a 70 ca, situé à Lomé-Baguida connu sous le nom d'Avépozo et borné au nord par Adjété Nonou, au sud par une rue non dénommée de 20 m, à l'est par des lots non numérotés et à l'ouest par des lots non numérotés.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23261 déposée le 19-04-2002. Mlle BOUYO Ayékinam, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 04 ca, situé à Lomé Agoényivé connu sous le nom de Cacavéli et borné au nord par le lot n° 293, au sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'est par le lot n° 292 et à l'ouest par le lot n° 296.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23265 déposée le 22-04-2002. M. ADJAMAH Joseph Aboki, profession de restaurateur en re-

traite, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 40 ha 01a 18 ca, situé à Notsé connu sous le nom de Golowou et borné au nord, au sud et à l'est par la collectivité Medjagor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23270 déposée le 03-05-2002. M. N'TIGNONAWOE Tâko, profession de chef d'entreprise, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12 ha 09 a 63 ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Dalavé et borné au nord par AKLAM Kokou Dzégbé, AGBETIAFA Kossi et EDOH K. Messan, au sud par ADZO Aféassougbé, à l'est par la route de canalisation et la route Adétikopé Dalavé et à l'ouest par la collectivité ALINDOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.271 déposée le 06-05-2002. M. BASSAYI Kpatcha, profession d'ingénieur Génie civil, demeurant et domicilié à Lomé majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22 a 45 ca situé à Kara connu sous le nom Tomdè site 1, et borné au nord par une rue non dénommée, au sud par, le lot n° 65, à l'est par la route Kara-Kolidè et à l'ouest par les lots n° 67 ; 68 et 71.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.272 déposée le 06-05-2002 Mme ASSIMA Batanata, épouse BASSOU profession de pharmacienne, demeurant et domiciliée à Kara, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 20 a 69 ca 15 situé à Kara connu sous le nom de Poussida, et borné au nord par la collectivité BOUKPESSI, au sud et à l'est par la collectivité ADE et à l'ouest par la route nationale n° 1.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.273 déposée le 06-05-2002. Mme ASSIMA Batanata, épouse BASSOU, profession de pharmacienne, demeurant et domiciliée à Kara, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 15 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Poussida, et borné au nord, au sud à l'est et à l'ouest par la collectivité AWESSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.274 déposée le 06-05-2002 M. DOSSOU Kinmidé Viho, profession : fonctionnaire à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 97 ca situé à Lomé-Agoényivé connu sous le nom de Rives du Zio, et borné au nord et à l'ouest par des rues non dénommées, au sud par le lot n° 327 et à l'est par le lot n° 328 bis.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle DOSSOU Enyonam Viwatin Sarah Solange et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.275 déposée le 06-05-2002. M. JOHNSON-BRAQUE N'Soukpon Bényi, profession de comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à Aného connu sous le nom de Azon-Kondji, et borné au nord par l'emprise de la zone marécageuse, au sud par les propriétés ZOMAYI et AKPLOGAN, à l'est par la propriété Keyi AMOUZOU et à l'ouest par la propriété ADOŢEVI Akué.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.281 déposée le 07-05-2002 Me. KADJAKA Abougnima MOLGAH, profession de notaire, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 02 ca situé à Lomé-Agoényivé connu sous le nom de Fiové, et borné au nord par le lot n° 217, au sud par le lot n° 221, à l'est par une rue nom dénommée de 20 m et à l'ouest par le lot n° 219.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.282 déposée le 07-05-2002 Mme FOLIVI Afiavi Afansimé, née KAVI, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 8 a 02 ca situé à Aného connu sous le nom de Glidji, et borné au nord et à l'est par des rues non dénommées de 16 m au sud par le lot n° 501 et à l'ouest par le lot n° 495.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.288 déposée le 07-05-2002. M. KUDAWOO Komi Dzidzobé, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 18 a 30 ca 50 situé à Lomé connu sous le nom d'Aflao Akleme-Yepepé, et borné au nord, par AMEKO Kokou, au sud par la collectivité KOEVISSON, à l'est par la collectivité ETSE et à l'ouest par la collectivité GOZO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.289 déposée le 08-05-2002 M. TITIKPINA Atcha, profession d'officier supérieur des FAT, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 79 ca situé à Lomé connu sous le nom d'Agoényivé, et borné au nord par une rue de 14 m, au sud par la propriété GBLA Kossigan Emile, à l'est par la propriété GBLA Kossigan Emile et à l'ouest par une rue non dénommée de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.290 déposée le 08-05-2002. M. WANGALA Patapaki, profession de médecin, demeurant et domicilié à Sokodé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Li-

vre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 61 ca situé à Kara connu sous le nom de Kara-Sud, et borné au nord, par la propriété TCHEDELO, au sud par un passage existant, à l'est par la propriété MOUKPE et à l'ouest par la propriété ABIDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.291 déposée le 10-05-2002 Mme de SOUZA Atalawoé, épouse AKAKPO, profession : retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 60 a 40 ca situé à Lomé Agoényivé connu sous le nom de Dékamé, et borné au nord, au sud, à l'est et à l'ouest par la collectivité Holo AVLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.293 déposée le 13-05-2002. M. TAGBA Ataféïtom, profession d'ingénieur de Télécommunications, demeurant et domicilié à Lomé majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 27 ha 88 a 92 ca situé à Sotouboua connu sous le nom de Laoudè, et borné au nord, par le ruisseau Welessa et la propriété EVALOU, au sud par la propriété FOUSSINI, à l'est par la propriété FOUSSINI et la route Tchilabalo-Sotouboua à l'ouest par la propriété WELESSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.294 déposée le 13-05-2002 M. ASSIH Eyana, profession d'agent de banque, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 ha 52 a 04 ca situé à Tsévié connu sous le nom de Kpogblodzi, et borné au nord, au sud et à l'est par la propriété TOUNYO Menyawo et à l'ouest par les propriétés TOUNYO Menyawo et TAGBA.

Il déclare en outre que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.295 déposée le 13-05-2002 M. TAGBA Ataféïtom, profession d'ingénieur des Télécommunications, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 2 ha 01 a 04 ca situé à Tsévié connu sous le nom de Kpogblodzi, et borné au nord, au sud, à l'est et à l'ouest par la collectivité TOUNYO Menyawo.

Il déclare en outre que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.296 déposée le 13-05-2002. M. Mavor Tetey AGBODAN, profession de professeur, demeurant et domicilié à Lomé majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4 ha 64 a 71 ca situé à Tsévié connu sous le nom de Dalavé, et borné au nord, par la propriété TSASSE, au sud par la propriété GADESSO, à l'ouest par les rails Lomé -Tabligbo et à l'ouest par la propriété Kossi AYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.297 déposée le 13-05-2002. M. Mavor Tetey AGBODAN, profession de professeur, demeurant et domicilié à Lomé majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 46 ca 87 situé à Aného connu sous le nom de Gbodjomé, et borné au nord, par la propriété MIGNANOU, au sud par la route internationale Lomé-Lagos, à l'ouest par la route d'Agbodan-Kopé et à l'est par la propriété AKAKPO Yovo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 23.301 déposée le 14-05-2002 MM. WATAKLASSOU Migbondji Akakpo, AKLOKPO, Agbodji Foli, ANDREAS, Akuété-Akué, profession : propriétaires, demeurant et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits, jouissant de leurs droits civils, de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14 ha 79 a 49 ca situé à Lomé Baguida connu sous le nom de Hodan-Kopé, et borné au nord par la voie ferrée Lomé-Aného, au sud par la route nationale n° 2 de 22m, à l'est

par la réquisition n° 17166 et les T.F. 14 22 TT et 10410TT et à l'ouest par les propriétés AGBOKOU, Raffinerie et AKLOKPO Agbodji.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient par voie d'héritage et n'est, à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

*P. Le conservateur de la propriété foncière*  
**P. O. Dotsè Kodjo NYAKU**

#### RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

**N° 018/MISD-SG-DAPSC-DSC du 04/01/2002.**

*Dénomination* : «RAYON DE SOLEIL»

*Siège* : Lomé - Togo

*Buts* : - L'Association a pour but de promouvoir et de contribuer au développement socio-économique de la cité par la scolarisation des enfants des couches sociales défavorisées ou économiquement faibles et créer l'émulation entre les enfants d'un même établissement scolaire sans distinction de leurs conditions de vie respectives.

Lomé, le 4 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 041/MISD-SG-DAPSC-DSC du 11-01-02**

*Dénomination* : «AIDE AU DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL» (A.D.M.R.)

*Siège* : LOME -Togo

*Buts* : - Alléger les souffrances dues à la pauvreté ;  
- Réduire l'exode rural pour l'auto-emploi rural ;  
- Pourvoir les milieux ruraux nécessaires en produits génériques ;  
- Lutter contre l'analphabétisme, l'ignorance et la procréation anarchique.

Fait à Lomé, le 11 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0042/MISD-SG-DAPSC-DSC du 11/01/02**

*Dénomination* : «TSINYO»

*Siège* : Gbokopé (P/Agou) - Togo

*Buts* : - L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie des jeunes en milieux ruraux.

Fait à Lomé, le 11 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0049/MISD-SG-DAPSC-DSC du 16/01/02

**Dénomination :** « GROUPEMENT DIETETIQUE DE SANTE ET D'ECOLOGIE POUR TOUS » (GDSEPT)

**Siège :** Sokodé (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - Promouvoir l'autogestion du capital santé des membres  
- Améliorer l'accès aux soins médicaux et primaires ;  
- Collaborer avec les institutions sanitaires publiques et privées ;  
- Initier une forme de sécurité sanitaire et sociale autogérée dans le secteur informel urbain et rural.

Fait à Lomé le 16 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0095/MISD-SG-DAPSC-DSC du 25/01/02.

**Dénomination :** PROTECTION DE LA NATURE DANS LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DES ORGANISATIONS PAYSANNES (P.N.D.I.O.P)

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) – Togo

**Buts :** L'association a pour but la protection de l'environnement.

Fait à Lomé, le 25 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 096/MISD-SG-DAPSC-DSC-du 25-01-2002

**Dénomination :** « LA FEMME ET L'ECOLE AU 21° SIEGE AU TOGO » (F.E.SI.TO.)

**Siège :** Atakpamé (P/Ogou) – Togo

**Buts :** La FESITO a pour but de promouvoir le relèvement du taux de scolarisation et de réussite de la jeune fille; de renforcer et développer ses conditions de vie et de santé.

Lomé, le 25 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0100/MISD-SG-DAPSC-DSC-du 28-01-02

**Dénomination :** « ASSOCIATION DES VEUVES DE LOME POUR L'ENTRAIDE ET LE BIEN ETRE SOCIAL » (A.V.E.B.E.S.)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** Aider les veuves à se prendre en charge et à subvenir aux besoins de leurs enfants ;  
- Apporter un soutien moral et financier à ses membres

- Créer des activités productrices qui pourraient aider chaque veuve dans ses besoins quotidiens.

Lomé, le 28 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Le Général A. Sizing WALLA**

N° 0101/MISD-SG-DAPSC-DSC-du 29-01-02

**Dénomination :** « ASSISTANCE INTERNATIONALE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AFRIQUE » (A.I.D.E.S.-AFRIQUE)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** - Réduire la pauvreté en œuvrant de concert avec d'autres ONG et Associations aux côtés des Etats et des Administrations ;  
- Promouvoir la stabilité macro-économique ;  
- Développer le capital humain ;  
- Renforcer les capacités de l'appareil de l'Etat ;  
- Améliorer l'efficacité de l'Etat ;  
- Apporter aux Etats ayant des difficultés économiques, l'assistance nécessaires avec le concours et la participation des partenaires en développement pour la mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles, la gestion et le suivi des politiques macro-économiques dans plusieurs domaines.

Lomé, le 29 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Le Général A. Sizing WALLA**

N° 0102/MISD-SG-DAPSC-DSC-du 29-01-02

**Dénomination :** « FONDS SOCIAL DE SOLIDARITE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE » (F2S)

**Siège :** Lomé - Togo

**Buts :** La mission du Fonds Social de Solidarité (F2S) consiste à financer les projets de développement socio-économiques dans les régions et à soutenir des activités génératrices de revenus et donner ainsi une chance aux populations défavorisées de pouvoir réaliser leurs rêves.

Lomé, le 29 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0103/MISD-SG-DAPSC-DSC du 29-01-02

**Dénomination :** «CONSEIL AFRICAIN DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUR LA PAUVRETE» (C.A.R.E.P.)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** - Promouvoir aux côtés des autorités une stratégie de développement centrée sur l'homme ;  
- Mener des études et analyses des politiques sectorielles ;  
- Poser des diagnostics exhaustifs et scientifiques dans les domaines clefs de l'économie de manière à identifier les véritables causes des problèmes de la pauvreté.

Lomé, le 29 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0104/MISD-SG-DAPSC-DSC du 29-01-02

**Dénomination :** « INVESTIR DANS L'HUMAIN » (I.D.H.)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** - Le Réseau IDH a essentiellement pour but de coordonner les actions des ONG et Associations déployant des efforts au Togo, en Afrique et dans le reste du monde pour réduire et éradiquer à terme la pauvreté par un développement humain durable.

Lomé, le 29 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Le Général A. Sizing WALLA**

N° 0109/MISD-SG-DAPSC-DSC du 30-01-02

**Dénomination :** « TOGO POUR LES JEUNES » (T.P.J.)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** - L'Association a pour but de se constituer en un cadre dynamique pour la promotion des jeunes et l'amélioration de leurs conditions de vie sociale et culturelle en les dotant du savoir-faire et du savoir-être, adaptés à un environnement moderne.

Lomé, le 30 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0114/MISD-SG-DAPSC-DSC du 31-01-02

**Dénomination :** « LUTTONS POUR SURVIVRE »  
(L. P. S.)

**Siège :** KPALIME (P/Kloto) - Togo

**Buts :** - Promouvoir le développement durable des enfants, des jeunes élèves et de l'Homme et des foyers en général,  
- Promouvoir le développement communautaire, culturel et artistique ;  
- Redynamiser les activités agricoles et l'élevage dans les communautés rurales ;  
- Initier les élèves à l'agriculture et à l'élevage en protégeant l'environnement ;  
- Garantir la santé familiale.

Lomé, le 31 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0121/MISD-SG-DAPSC-DSC du 1<sup>er</sup>-02-2002.

**Dénomination :** « INSTITUT ISLAMIQUE POUR LA CONNAISSANCE ET LE TRAVAIL »  
(I.I.C.T.)

**Siège :** Lomé-Togo

**Buts :** - Promouvoir l'Education et la Formation Professionnelle des jeunes musulmans ;  
- Ouvrir pour une insertion socio-économique des orphelins et une réintégration dans la vie active des chômeurs.

Lomé, le 1<sup>er</sup> février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0127/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-02-02

**Dénomination :** « JEUNES ACTEURS POUR LA RENOVATION ET LE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL » (J. A. R. D. E. S.)

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - Aider les personnes handicapées à surmonter moralement et physiquement leur infirmité ;  
- Rechercher les partenaires nationaux et internationaux pour favoriser la création d'un centre orthopédique à caractère humanitaire ;  
- Favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées dans leur milieu ;

- Rechercher des partenaires nationaux et internationaux pour appareiller les personnes handicapées motrices.

Lomé, le 5 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0128/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-02-02**

**Dénomination : « JEUNES ACTEURS POUR LA RENOVATION  
ET LE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL  
ET SOCIAL » (J. A. R. D. E. S.)**

**Siège :** ATIME (S-P/Kpélé-Akata) - Togo

**Buts :** - L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations, surtout rurales par un développement humain durable et participatif.

Lomé, le 5 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0153/MISD-SG-DAPSC-DSC du 12-02-02**

**Dénomination : « ASSOCIATION POUR LA VOCATION  
ET L'EVEIL DE LA CONSCIENCE DES  
FEMMES MUSULMANES » (A.V.E.C.F.M.)**

**Siège :** TCHAMBA (P/Tchamba) - Togo

**Buts :** - Former la jeunesse en général et la femme en particulier en vue d'assurer la relève de demain ;  
- Créer des centres de formation et de cercles d'études coraniques ;  
- Lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme ;  
- Promouvoir l'éducation des femmes musulmanes et défendre leurs causes par la lutte contre sa marginalisation ;

Lomé, le 12 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0154/MISD-SG-DAPSC-DSC du 12-02-02**

**Dénomination : « UNION CHRETIENNE FEMININE » (U.C.F.)  
« YOUNG WOMEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION » (Y.W.C.A.)**

**Siège :** LOME-Togo

**Buts :** - Unir les jeunes femmes et jeunes filles de toute origine qui croient en Christ en une vaste communauté œcuménique où elles apprendront toujours à mieux connaître l'amour de Dieu tel qu'il

est révélé en Jésus-Christ et à prendre conscience de leurs responsabilités

- Entreprendre et soutenir des actions favorisant l'épanouissement et la promotion de la jeune fille et de la femme ;  
- Aider la femme à participer au développement socio-économique du pays ;  
- Œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme.

Lomé, le 12 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0155/MISD-SG-DAPSC-DSC du 12-02-02**

**Dénomination : « HORIZONS NOUVEAUX »**

**Siège :** KOUVE (P/Yoto) - Togo

**Buts :** - Promouvoir l'emploi ;

Améliorer les conditions de vie des populations par l'approvisionnement en eau potable, hygiène domestique ;  
- Favoriser l'évacuation des produits agricoles aux producteurs et l'augmentation de leurs revenus ;  
- Créer une dynamique interne pour ainsi entraîner une grande promotion des initiatives de base et les effets multiplicateur pour la création des comités de développement surtout en milieu rural.  
- Réaliser des micro-projets

Lomé, le 12 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0073/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-01-02**

**Dénomination : « ASSOCIATION CULTURELLE ISLAMIQUE  
DU TOGO » (A.C.I.T.)**

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - L'Association a pour but de promouvoir la religion islamique.

Lomé, le 21 janvier 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

**N° 0174/MISD-SG-DAPSC-DSC du 14-02-02**

**Dénomination : « ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR  
LA SANTE MATERNELLE ET INFANTILE »  
(A.VO.SA.M.I.)**

**Siège :** ANIE (P/Ogou) - Togo

**Buts** : Le but d'AVOSAMI est de contribuer à l'épanouissement des mères et enfants et de favoriser leurs conditions socio-économiques

Lomé, le 14 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0177/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-02-02

**Dénomination** : « ORGANISATION DE LA JEUNESSE  
CHRETIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL »  
(O.J.C.D.R.)

**Siège** : KPELE-ADETA (S-P/Kpélé-Akata) - Togo

**Buts** : Créer et promouvoir un «self engagement», une auto-prise en charge de la jeunesse chrétienne surtout rurale ;  
- Installer et encadrer les jeunes surtout désœuvrés ;  
- Encourager les activités d'auto-promotion et d'entraide en vue d'une autosuffisance économique-alimentaire de la jeunesse ;  
- Renforcer la capacité de production du milieu rural par un appui technique et financier ;  
- Aider à la réalisation des projets d'initiatives locales ;  
- Promouvoir l'épargne intérieure ;  
- Aider les groupements, Associations à écouler leurs produits.

Lomé, le 15 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0180/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-02-02.

**Dénomination** : «ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
INTEGRAL DE MEDINA» (A.D.I.M.)

**Siège** : TCHAMBA (P/Tchamba) - Togo

**Buts** : - Favoriser le dialogue, la réflexion en commun en vue de renforcer l'organisation et l'unité du quartier ;  
- Améliorer la capacité d'organisation et des gestions des membres ;  
- Développer toute mesure visant à renforcer les compétences des membres et à contribuer à la réussite de leurs activités économiques ;

Lomé, le 15 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0181/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-02-2002

**Dénomination** : « ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPE-  
MENT ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE  
BOUTCHOWOA (A.D.E.B.B.)

**Siège** : TCHAMBA (P/Tchamba) - Togo

**Buts** : Organiser des travaux communautaires pour la réalisation d'infrastructures sociales, sanitaires et culturelles en vue de favoriser le développement du quartier.

Lomé, le 15 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0200/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-02-02

**Dénomination** : «GROUPE DE RECHERCHE, D'ETUDES,  
DE CONSEIL ET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT»  
(G.R.E.C.A.D.)

**Siège** : SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts** : L'Association a pour but d'améliorer la qualité de vie des populations démunies en réduisant la pauvreté et les souffrances dans l'optique d'un développement humain durable.

Lomé, le 21 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0201/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-02-2002

**Dénomination** : «ASSOCIATION DENYIGBA»

**Siège** : LOME - Togo

**Buts** : L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations à travers un développement humain durable, intégral et participatif.

Lomé, le 21 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0203/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-02-2002

**Dénomination** : «ORGANISATION HUMANITAIRE  
D'ACTIONS SOCIO-SANITAIRES» (O.R.H.A.S.)

**Siège** : KPEME (P/Lacs) - Togo

**Buts** : L'ORHAS a pour but de promouvoir la santé surtout infantile, le développement social et l'assainissement-cadre de la vie de la population.

Lomé, le 25 février 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0236/MISD-SG-DAPSC-DSC du 4-03-2002

**Dénomination :** «UNION DES GROUPEMENTS FEMININS DU TOGO» (U.G.F.T.)**Siège :** SOKODE (P./Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** Lutter contre la misère et la pauvreté sous toutes ses formes ;  
 - Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie des populations rurales et urbaines ;  
 - Assurer la sauvegarde et la protection de l'environnement pour un développement harmonieux et humain durable ;  
 - Promouvoir l'épanouissement de la femme à tous les niveaux.

Lomé, le 4 mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0239/MISD-SG-DAPSC-DSC du 4-03-2002

**Dénomination :** «ASSOCIATION FRATERNELLE GLIKPO» (A.F.G.)**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** L'Association a pour but d'œuvrer pour le développement de l'homme par le renforcement de l'unité, de la solidarité et l'entraide fraternelle. Elle œuvre également pour la promotion des valeurs traditionnelles et coutumières.

Lomé, le 4 mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0252/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-03-2002

**Dénomination :** «ASSOCIATION RURALE POUR L'INITIATIVE AU DEVELOPPEMENT» (A.R.I.D.)**Siège :** DAVIE (P/Zio) Togo**Dénomination :** «ORGANISATION HUMANITAIRE D'ACTIONS SOCIO-SANITAIRES» (O.R.H.A.S.)

**Buts :** Apporter une contribution au développement socio-économique du monde rural ;  
 - Appuyez techniquement les paysans ;  
 - Construire des infrastructures socio-communautaires ;  
 - Lutter contre les MST-SIDA.

Lomé, le 05 Mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0254/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-03-2002

**Dénomination :** «SOS O - 30»**Siège :** Niamtougou (P/ Doufelgou) Togo

**Buts :** L'Association " SOS O-30" a pour but de contribuer à l'amélioration du niveau et du cadre de vie des jeunes de O-30 ans de Niamtougou.

Lomé, le 05 Mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0292/MISD-SG-DAPSC-DSC du 14-03-2002

**Dénomination :** «ADONAI»**Siège :** BASSAR (P/Bassar) - Togo

**Buts :** ADONAI a pour but d'œuvrer pour le développement humain durable par une promotion des activités socio-culturelles et spirituelles.

Lomé, le 14 mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0322/MISD-SG-DAPSC-DSC du 20-03-2002

**Dénomination :** «ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ET DU SPORT» (A.Je. Pro. De. S.)**Siège :** GAPE (P/Zio) - Togo

**Buts :** L'Association a pour but de promouvoir le développement des jeunes en matière du sport et de l'agriculture.

Lomé, le 20 mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0327/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-03-2002

**Dénomination :** «CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION RURALE» (C.F.P.R.)**Siège :** WLI-MEDUIME (P/Zio) - Togo

**Buts :** Le C.F.P.R. vise à contribuer efficacement à l'amélioration du niveau de vie de ses membres.

Lomé, le 21 mars 2002  
 Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
 et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0328/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21-03-2002

**Dénomination:** «PLAN NATIONAL CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE» (P.N.C.P.A.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des orphelins en particulier et de la population en général ;  
- Créer un cadre social adéquat aux personnes déshéritées et défavorisées.

Lomé, le 21 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0329/MISD-SG-DAPSC-DSC du 22-03-2002

**Dénomination:** «ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA VEUVE ET DE L'ORPHELIN» (A.C.V.O.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - L'Association a pour but de regrouper les veuves et orphelins, de promouvoir l'entraide et la solidarité, la protection pour un développement durable.

Lomé, le 22 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0332/MISD-SG-DAPSC-DSC du 22-03-2002

**Dénomination:** «ASSOCIATION TOGOLAISE DES DELEGUES MEDICAUX» (ATODEM.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - Défendre les intérêts professionnels et moraux de ses membres ;  
- Resserer entre eux les liens de fraternité, d'amitié et de solidarité..

Lomé, le 22 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0334/MISD-SG-DAPSC-DSC du 25-03-2002

**Dénomination:** «ASSOCIATION CONSCIENCE DU MONDE CONTRE LA PAUVRETE» (A.C.M.C.P.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - Œuvrer pour un développement humain durable et participatif des populations à la base ;

- Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des jeunes orphelins dont les parents sont morts de SIDA ;  
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et des personnes victimes du SIDA.

Lomé, le 25 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0360/MISD-SG-DAPSC-DSC du 26-03-2002

**Dénomination:** «REPRESENTATION REGIONALE DE LA FONDATION MUNDELE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST»

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - Mettre l'accent sur les actions concrètes à caractère philanthropique ;  
- Créer un partenariat tous azimuts avec les organismes communautaires ;  
- Concevoir de nouveaux projets et initiatives pour le monde social et humanitaire ;  
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière et immobilière et administrer de tels dons, legs et contributions ;

Lomé, le 26 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0362/MISD-SG-DAPSC-DSC du 27-03-2002

**Dénomination:** «AIDE A LA MEDECINE PREVENTIVE» (A.M.P.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts:** - L'Association a notamment pour but d'aider toute association ou entité juridique ayant pour objet de favoriser et/ou participer directement ou indirectement au développement de la médecine préventive.

Lomé, le 27 mars 2002

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0369/MISD-SG-DAPSC-DSC du 27-03-2002

**Dénomination:** «ENSEMBLE ARTISTIQUE» (KESINONU.)

**Siège:** LOME - Togo

**Buts :** - L'Association a pour buts de promouvoir et de perfectionner l'art et les Artistes togolais ;

Lomé, le 27 mars 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0371/MISD-SG-DAPSC-DSC du 29-03-2002

**Dénomination :** « LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET  
PROMOTION DE LA FEMME »  
(L.C.P.-PROMO-FEMME)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - L'Association a pour but de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes ;  
- Identifier les conditions des femmes dans leur vie quotidienne et leur situation dans la société afin de réduire leur pauvreté et promouvoir leurs conditions de vie.

Lomé, le 29 mars 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0386/MISD-SG-DAPSC-DSC du 2-04-2002

**Dénomination :** « CENTRE DE DEVELOPPEMENT ET DE  
FINANCEMENT DES PROJETS AQUICOLES EN  
PROMOTION A UTOGO » (CE.DE.F.P.A.P.-TOGO)

**Siège :** Lomé - Togo

**Buts :** - Le centre a pour but de réitérer par son staff, l'intégration des jeunes des deux sexes dans la vie active en vue de promouvoir le processus de motivation à l'épanouissement des activités socio-économiques, éducatives, culturelles et professionnelles.

Lomé, le 02 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0397/MISD-SG-DAPSC-DSC du 03-04-2002

**Dénomination :** « COMITE POUR LA REFORME ISLAMIQUE  
DE TCHAMBA » (C.R.I.T.)

**Siège :** - TCHAMBA (P/Tchamba) - Togo

**Buts :** - Défendre l'Islam dans son originalité ;

- Poursuivre une activité sociale, culturelle et religieuse dans l'intérêt de tous ses membres ;  
- Construire des mosquées, écoles coraniques et assurer l'éducation des jeunes.

Lomé, le 03 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0411/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-04-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION D'ASSISTANCE AUX  
ENFANTS DEMUNIS » (A.A.E.D.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Promouvoir et donner accès à l'éducation de base ;  
- Amener les enfants à exprimer leurs besoins ;  
- Promouvoir le développement intégral des enfants dans tous les domaines ;  
- Collaborer avec d'autres ONG, Associations, Fondations Privées et Organisations internationales dans la mise en œuvre de toute politique en faveur des enfants.

Lomé, le 05 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0414/MISD-SG-DAPSC-DSC du 8-04-2002

**Dénomination :** « INSTITUT DE THEOLOGIE DE LOME » (I.T.L.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Former à la licence et à la maîtrise en théologie des cadres hautement qualifiés de l'Eglise ;  
- Fournir à l'Eglise des éducateurs modèles du troupeau de Dieu, animés d'un esprit pacifique, entièrement consacrés à la tâche du Seigneur, attentifs aux besoins et aux souffrances de l'humanité ;  
- Donner à l'Eglise des programmes de formation et d'édification personnelles et collectives ;  
- Initier des laïcs à la culture biblique et théologique ;  
- Former des hommes et des femmes membres du corps du Christ qui sont attentifs aux besoins spirituels et activement et fidèlement comme agents de développement et de transformation socio-économique de leur environnement comme faisant partie intégrante de leur vocation de témoin du Christ.

Lomé, le 8 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0430/MISD-SG-DAPSC-DSC du 18-04-2002

**Dénomination :** « FLASH VERITAS LUMINI - LYNX »  
(F.L.V.-LYNX)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - FLASH VERITAS LUMINI-LYNX a pour but de promouvoir la bonne gouvernance au sein des Institutions non publiques à l'instar de ce que fait le gouvernement pour lutter contre la corruption, les détournements et le sabotage économique.

Lomé, le 18 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0433/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-04-2002

**Dénomination :** « GROUPEMENT INTER-PROFESSIONNEL  
ARTISANS BATISSEURS DE LA CITE »  
(GROUPEMENT A.B.C.)

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - Exécuter en commun tous travaux de génie-civil, de menuiserie, d'électricité et d'ouvrage d'art ;  
- Exercer des fonctions économiques liées à ces activités et répondant aux besoins communs ;  
- Œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des artisans membres.

Lomé, le 10 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0434/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-04-2002

**Dénomination :** « PROGRAMME D'APPUI A LA FEMME  
ET A L'ENFANCE DESHERITEE »  
(P.A.F.E.D.)

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - Assurer la protection et le développement de l'enfant et de la mère ;  
- Œuvrer pour l'autopromotion, et le développement socio-économique et sanitaire des populations à la base. ;

Lomé, le 10 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0435/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-04-2002

**Dénomination :** « ORGANISATION DES VOLONTAIRES POUR  
L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE » (O.V.E.D.A.)

**Siège :** SOKODE (P/Tchaoudjo) - Togo

**Buts :** - Œuvrer pour l'épanouissement total des populations en général, de la femme et de la jeune fille en particulier ;  
- Contribuer à la protection de l'environnement ;  
- Concourir à l'amélioration des conditions de vie des déshérités ;  
- Lutter contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST).

Lomé, le 10 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0467/MISD-SG-DAPSC-DSC du 17-04-2002

**Dénomination :** « QUATRE SAISONS DU DEVELOPPEMENT »  
(Q.S.D.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Aider au développement du sens d'initiative du savoir-faire et de l'esprit de volontariat chez les populations pour une prise en charge collective de leur environnement ;  
- Soutenir les efforts des pouvoirs publics en matière de politique ou de programmes environnementaux et sociaux ;  
- Soutenir les organisations et associations d'utilité publique œuvrant pour le bien-être social.

Lomé, le 17 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0471/MISD-SG-DAPSC-DSC du 19-04-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION DES JEUNES BENEVOLES »  
(A.J.B.)

**Siège :** ATAKPAME (P/Ogou) - Togo

**Buts :** - L'Association a pour but d'aider les personnes démunies et d'entretenir les biens publics ;

Lomé, le 19 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0495/MISD-SG-DAPSC-DSC du 23-04-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION DES THERAPEUTES TRADITIONNELS DU TOGO » (A.T.T.T.)

**Siège :** KARA (P/Kozah) - Togo

**Buts :** - Promouvoir et développer la recherche sur la médecine naturelle et traditionnelle sous toutes ses formes positives ;  
- Relever le niveau du thérapeute traditionnel ;  
- Protéger la médecine traditionnelle, naturelle et la pharmacopée au Togo ;  
- Protéger le citoyen contre toutes anomalies d'exercice de la médecine traditionnelle et contribuer à assurer une meilleure couverture en matière de santé.

Lomé, le 22 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0482/MISD-SG-DAPSC-DSC du 22-04-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION POUR LA VALORISATION ET L'AMELIORATION DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VEGETALES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES AU TOGO » (AVAPAV - Togo)

**Siège :** SOTOUBOUA (P/Sotouboua) - Togo

**Buts :** - L'AVAPAV-TOGO a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations tant rurales qu'urbaines en général et en particulier les femmes par l'exploitation, la transformation et la commercialisation des produits animaux et végétaux.

Lomé, le 22 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0502/MISD-SG-DAPSC-DSC du 25-04-2002

**Dénomination :** « LES AMIS POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT » (A.A.E.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - AAE a pour but de contribuer à la protection de l'environnement par l'enlèvement des ordures ménagères, la sensibilisation de la population sur la nécessité et l'importance de protéger l'environnement, la plantation et l'entretien des arbres en vue de lutter contre la désertification.

Lomé, le 25 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0503/MISD-SG-DAPSC-DSC du 25-04-2002

**Dénomination :** « FONDATION LA RENTREE » (F.L.R.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Apporter une assistance médicale, psychologique, technique et culturelle à toute personne marginalisée et défavorisée ;  
- Renforcer les activités d'éducation, d'information et de formation en matière de lutte contre la misère, la pauvreté et la délinquance juvénile ;  
- Promouvoir toute initiative de parrainage des nécessiteux.

Lomé, le 25 avril 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0532/MISD-SG-DAPSC-DSC du 2-05-2002

**Dénomination :** « GROUPEMENT POUR LA CONSERVATION, LA REGENERATION DE LA FORET ET DES PRODUCTIONS COLLECTIVES » (G.C.R.F.-P.C.)

**Siège :** Kpélé-Toutou (S-P/Kpélé-Akata) - Togo

**Buts :** - Le groupement a pour but de pratiquer en commun les cultures vivrières, l'élevage et le reboisement intensif.

Lomé, le 2 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0533/MISD-SG-DAPSC-DSC du 2-05-2002

**Dénomination :** « CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » (C.R.A.P.E.)

**Siège :** Lomé - Togo

**Buts :** - Protéger l'environnement dans toute sa diversité ;  
- Contribuer à l'assainissement du milieu naturel ;  
- Lutter contre les pollutions de toute nature ;  
- Lutter contre la désertification et le changement climatique ;  
- Procéder aux recherches, études et expertises dans le domaine environnemental.

Lomé, le 2 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**



N° 0574/MISD-SG-DAPSC-DSC du 8-05-2002

**Dénomination :** «UNION DES GROUPEMENTS AGRICOLES DE DANYI» (UNI.G.A.D. – Togo)

**Siège :** DANYI-APEYEME (P/Danyi) - Togo

**Buts :** - L'UNIGAD a pour but d'améliorer la situation économique, sociale et professionnelle de ses membres et des communautés de base.

Lomé, le 08 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0575/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-05-2002

**Dénomination :** «VOISINS D'AFRIQUE POUR LA RECHERCHE ET L'APPUI AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES» (V.A.R.A.I.C.)

**Siège :** Notsè (P/Haho) - Togo

**Buts :** - L'organisation a pour but d'établir un programme multisectoriel intégré pour soutenir les initiatives de développement des populations de la base par l'animation et la formation.

Lomé, le 10 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0576/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-05-2002

**Dénomination :** «FONDATION ENFANCE DESHERITEE»

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - L'association a pour but de contribuer à la promotion du bien-être des populations enfantines et à une meilleure qualité de leur vie.

Lomé, le 10 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0578/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-05-2002

**Dénomination :** «KOULETIO»

**Siège :** Kpémé (P/Lacs) - Togo

**Buts :** - Créer des services de santé publique ;  
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des individus et des familles ;

- Participer à mieux faire profiter à toutes les femmes, à tous les hommes et à tous les jeunes des soins de santé par le biais des Centres de Santé.

Lomé, le 10 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0601/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-05-2002

**Dénomination :** «ASSOCIATION WYCLIFE-TOGO (A.W.-TOGO) POUR LA TRADUCTION DE LA BIBLE ET L'ALPHABETISATION»

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Association a pour but de rendre par tous les moyens possibles et disponibles, la parole de Dieu (source de vie par la foi en Jésus-Christ), accessible à chaque ethnie dans sa propre langue.

Lomé, le 15 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0602/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-05-2002

**Dénomination :** «ORGANISATION DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE LA LANGUE IGO» (O.A.D.I.)

**Siège :** AHLON-SASSANOU (P/Danyi) - Togo

**Buts :** - L'association a pour but de développer l'alphabétisation fonctionnelle en milieu Ahlon..

Lomé, le 15 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0604/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15-05-2002

**Dénomination :** «SOLIDARITE PAYSANNE ET DEVELOPEMENT» (S.P.D.)

**Siège :** Djéta -Kpodji (P/Lacs) - Togo

**Buts :** - La SPD a pour but de promouvoir le développement humain, économique, social et culturel de ses membres en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Lomé, le 15 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
Général A. Sizing WALLA

N° 0695/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5-6-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA SALUBRITE A ANIE » (A.J.S.A.)

**Siège :** ANIE (P/Ogou) - Togo

**Buts :** - L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations en matière de salubrité.

Lomé, le 5 juin 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0697/MISD-SG-DAPSC-DSC du 7-06-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION DES JEUNES ELEVES DE ONA POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION DE LA JEUNE FILLE » (AJEONA)

**Siège :** ONA (P/Wawa) - Togo

**Buts :** - L'association a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement de la jeune fille et de promouvoir un développement humain durable.

Lomé, le 7 juin 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0704/MISD-SG-DAPSC-DSC du 10-06-2002

**Dénomination :** « BALLET KOTE »

**Siège :** AGBODRAFO (P/Lacs) - Togo

**Buts :** - L'association KOTE a pour but de promouvoir les arts, la culture togolaise en particulier, le folklore africain en général et le tourisme.

Lomé, le 10 juin 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0772/MISD-SG-DAPSC-DSC du 18-6-2002

**Dénomination :** « GROUPE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE A LA BASE » (G.A.D.I.B.)

**Siège :** DAPAONG (P/Tône) - Togo

**Buts :** GADIB a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations par une participation active et res-

ponsable aux actions de développement initiées par les membres.

Lomé, le 18 juin 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 0728/MISD-SG-DAPSC-DSC du 11-06-2002

**Dénomination :** « ASSOCIATION DE NOUR AL ISLAM POUR LA COMMUNICATION ET L'ORIENTATION » (A.N.I.C.O.)

**Siège :** LOME - Togo

**Buts :** - Amener les jeunes musulmans à mieux connaître leur religion ;  
- Diffuser l'Islam sur toute l'étendue du territoire national ;  
- Renforcer l'union et la solidarité entre les musulmans.

Lomé, le 11 juin 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

N° 674/MISD-SG-DAPSC-DSC du 30-05-2002

**Dénomination :** « LE JOURDAIN-VIE ET SANTE » (J.V.S.)

**Siège :** Lilikopé (P/Zio) - Togo

**Buts :** - Le but de l'association est de lutter contre la misère due aux problèmes de santé dans les milieux ruraux.

Lomé, le 30 mai 2002  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Décentralisation  
**Général A. Sizing WALLA**

#### AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 16649 de la République togolaise appartenant à Mme de SOUZA Bayi, institutrice demeurant à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 15588 R.T., Vol. LXXIX, F° 98 appartenant à M. d'ALMEIDA Gogowa Ayivi Francisco Leonardo, propriétaire demeurant à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 10860 R.T., Vol. LV, F° 118, appartenant à M. DOGBO Yaovi-Yao Goetto, officier de la Marine à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13303 RT, Vol. LXVII, F° 158 appartenant à M. AKAKPO H. Koumondji, brigadier chef de police à la retraite demeurant à Tokoin-Gbonvié.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 6461 RT, Vol. XXII, F° 27 appartenant à Emmanuel A. DOMLAN, employé de commerce demeurant à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte du duplicata de la copie du titre foncier n° 9.863 R.T., Vol. L, F° 124, appartenant à Mme LABOU Essi Valentine, agent des P.T.T. à la retraite; demeurant à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 2303 , Vol. XII, F° 175 du territoire sous mandant de la France appartenant à M. TEVI Jean, inspecteur des douanes togolaises s/c Tél. 221-35-19 demeurant et domicilié à Lomé quartier Tokoin.

*Pour deuxième insertion*

Avis est donné au public de la perte du duplicata de la copie du titre foncier n° 7230 RT Vol. XXXVII F° 94, appartenant à M. Gedéon Doh DORKENOO, commis au ministère des Finances, demeurant au 6 rue de France à Lomé.

*Pour deuxième insertion*

